

Mise à jour sur le virus Zika



Vigie en santé des voyageurs

11 août 2016
Volume 17, numéro 6

État de la situation

En date du 5 août 2016, les derniers pays ayant signalé des cas de maladie à virus Zika dans les Amériques sont Antigua-Barbuda et les îles Turques et Caïques. La région de Miami en Floride a également rapporté au moins 6 cas confirmés de maladie à virus Zika acquis localement par piqûres de moustiques. Le virus circule aussi dans quelques pays en Afrique et en Asie, ainsi que dans quelques îles du Pacifique, avec une intensité de transmission variable.

La situation épidémiologique évolue rapidement, on doit donc consulter régulièrement la liste des pays affectés sur le site de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :

<http://www.who.int/emergencies/zika-virus/situation-report>

Les Centers for Disease Control des États-Unis ont publié une carte détaillée de la région de Miami avec transmission active du virus et une carte des cas confirmés de maladie à virus Zika sur le territoire américain à l'adresse <http://www.cdc.gov/zika/intheus/maps-zika-us.html>

À ce jour, quelques dizaines de cas de maladie à virus Zika ont été diagnostiqués au Québec et plus d'une centaine de cas au Canada.

Modes de transmission

Le virus Zika est un *Flavivirus*, transmis principalement par des moustiques du genre *Aedes*, les mêmes vecteurs que pour la dengue, le chikungunya et la fièvre jaune. Le vecteur principal est l'espèce *Aedes aegypti*. Cette espèce est en grande partie confinée aux régions tropicales et subtropicales, bien que des populations puissent exister en régions tempérées.

L'activité de ces moustiques est affectée par le climat, la température et l'altitude. Dans les Amériques, l'activité de *Aedes aegypti* serait rare au-dessus de 2 000 m, et presque nulle à $\geq 2\ 300$ m.

Une autre espèce, *Aedes albopictus* a aussi été mise en cause comme vecteur potentiel, bien que son rôle dans la présente éclosion demeure incertain. *Aedes albopictus* est présent à l'extérieur des tropiques, notamment au sud des États-Unis. Il est à noter que les moustiques vecteurs du virus Zika ne sont pas présents au Canada.

Le virus a été isolé dans le placenta et le liquide amniotique de certaines femmes enceintes, et dans quelques cas, dans le liquide céphalo-rachidien des nouveau-nés et dans du tissu cérébral fœtal.

La transmission par le sperme lors de relations sexuelles a été rapportée dans plusieurs cas, et dans un cas, on a retrouvé le virus Zika dans le sperme jusqu'à 93 jours après l'infection.

Suite page 2...

Récemment, un cas de transmission d'une femme symptomatique à son partenaire a été rapporté aux États-Unis, et le virus a été détecté dans les sécrétions cervicales jusqu'à 11 jours après la maladie. Un cas de transmission probable d'un homme asymptomatique à sa partenaire et un cas de transmission de personne à personne sans contact sexuel ont été documentés. Le virus Zika peut aussi se transmettre très rarement par transfusion sanguine.

Complications

Selon l'OMS, basée sur les données récentes, il y a un consensus scientifique à l'effet que le virus Zika est une cause de certains syndromes neurologiques, dont le syndrome de Guillain-Barré, ainsi que la microcéphalie.

Pour plus de détails concernant l'investigation des cas de microcéphalie et des complications neurologiques, se référer au site de l'OMS :

<http://www.who.int/emergencies/zika-virus/situation-report>

Recommandations

- Tous les voyageurs doivent bien respecter les précautions contre les piqûres de moustiques.
- À l'instar de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), par mesure de précaution et à la lumière de ces nouvelles données, **le CCQSV recommande aux femmes enceintes ou qui prévoient le devenir d'éviter de se rendre dans les régions touchées par des éclosions actives du virus Zika, incluant les régions affectées par une transmission active du virus à Miami en Floride**. Si le voyage ne peut être remis, les femmes en âge de procréer devront utiliser une méthode de contraception efficace durant

et après le voyage. Les femmes qui planifient une grossesse doivent attendre au moins 2 mois après leur retour d'une région touchée par des éclosions du virus Zika avant toute tentative de conception.

- L'ASPC a aussi émis des recommandations aux personnes qui se rendront aux Jeux olympiques et paralympiques de Rio de Janeiro au Brésil à l'adresse <https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/153>
- Les hommes qui ont voyagé dans les régions touchées par des éclosions du virus Zika doivent utiliser un condom ou s'abstenir d'avoir des relations sexuelles avec une femme qui pourrait devenir enceinte, et ce jusqu'à 6 mois après leur retour. Il serait prudent qu'un homme dont la partenaire est enceinte utilise le condom pour toute la durée de la grossesse.
- En dehors d'un contexte de grossesse, les personnes ayant voyagé dans les régions touchées par des éclosions du virus Zika qui désirent éviter la transmission sexuelle du virus Zika devraient utiliser les condoms ou une autre méthode barrière pendant au moins 6 mois après le retour pour les hommes et 2 mois pour les femmes.
- Dans les 14 jours après le retour, les personnes qui développent des symptômes compatibles avec une maladie à virus Zika (fièvre, éruption cutanée, céphalée, conjonctivite, etc.) doivent consulter rapidement un médecin (de façon urgente s'ils font de la fièvre pour qu'un diagnostic de paludisme puisse être éliminé). De plus, on ne doit pas utiliser des AINS ou de l'ASA tant qu'un diagnostic de dengue n'ait pas été éliminé.

Suite page 3...

Résumé des recommandations pour les femmes et les hommes ayant voyagé dans une zone touchée par une écloison active du virus Zika

Situations	Recommandations
Femmes planifiant une grossesse	Attendre au moins 2 mois après la sortie de la zone touchée pour concevoir
Hommes dont la partenaire prévoit une grossesse	Éviter d'avoir des rapports sexuels ou utiliser les condoms au moins 6 mois après la sortie de la zone touchée
Femmes dont la partenaire prévoit une grossesse ou est enceinte	Éviter d'avoir des rapports sexuels ou utiliser une méthode barrière durant 2 mois après la sortie de la zone touchée
Hommes dont la partenaire est enceinte	Éviter d'avoir des rapports sexuels ou utiliser les condoms durant toute la grossesse par mesure de prudence
Femmes désirant prévenir la transmission sexuelle à son/sa partenaire en dehors d'un contexte de grossesse	Éviter d'avoir des rapports sexuels ou utiliser les condoms ou autres méthodes barrières durant 2 mois après la sortie de la zone touchée
Hommes désirant prévenir la transmission sexuelle à son/sa partenaire en dehors d'un contexte de grossesse	Éviter d'avoir des rapports sexuels ou utiliser les condoms durant 6 mois après la sortie de la zone touchée

Les recommandations pour les professionnels de la santé sont disponibles sur le site du CHU Ste-Justine :

Recommandations pour les professionnels de la santé : Prévention et dépistage de l'infection par le virus Zika chez la femme enceinte ou désirant le devenir et son partenaire.

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zika/documents/zika_chu.pdf

Autres ressources internet utiles

Ministère de la Santé et des Services sociaux :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zika/>

Institut national de santé publique du Québec :
<https://www.inspq.qc.ca/zooses/zika>

Héma-Québec :
<https://www.hema-quebec.qc.ca/publications/communiqués/archives/2016/communiqués/zika-critere.fr.html>

Agence de la santé publique du Canada :
Conseils de santé aux voyageurs :
<https://voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/conseils-sante-voyageurs/152>

Recommandations canadiennes pour la prévention et le traitement du virus Zika :

http://canadiensensante.gc.ca/publications/diseases-conditions-maladies-affections/committee-statement-treatment-prevention-zika-declaration-comite-traitement-prevention/index-fra.php?id=zika_virus_16_hcdns

Évaluation rapide du risque : Le risque associé au virus Zika pour les Canadiens (troisième mise à jour).

http://www.canadiensensante.gc.ca/publications/diseases-conditions-maladies-affections/risks-zika-virus-risques/index-fra.php?_ga=1.60501421.1821242747.1470235121

Surveillance du virus Zika :

<http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/zika-virus/surveillance-fra.php?id=zikacases#s1>

Tests de laboratoire recommandés et leurs indications :

<http://canadiensensante.gc.ca/diseases-conditions-maladies-affections/disease-maladie/zika-virus/professionnels-professionnels-fra.php>
https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/lspq/lettre_annonce_zika_version_4.pdf

Centers for Disease Control and Prevention :

<http://www.cdc.gov/zika/>

Update: Interim Guidance for Prevention of Sexual Transmission of Zika Virus — United States, July 2016.

http://www.cdc.gov/mmwr/volumes/65/wr/mm6529e2.htm?s_cid=mm6529e2_w

Vigie en santé des voyageurs

Volume 17, numéro 6

Rédactrices

Yen-Giang Bui, MD
Claudette Viens, MD
Josée Roy, pharmacienne

Pour le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs

Yen-Giang Bui
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Jean-François Desrosiers, Président
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Suzanne Gagnon
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Michel Landry
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Stéphanie Langevin
Microbiologiste-infectiologue
Clinique santé-voyage de la Fondation du CHUM

Villayvong Lougnarath
Microbiologiste-infectiologue
CHU de Québec

Nancy Lyons
Infirmière clinicienne
Clinique santé-voyage du CSSS Champlain

Anick Poitras
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Isabelle Samson
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Josée Roy
Pharmacienne
Pharmacie Hébert et Ferlatte

Claudette Viens
Médecin-conseil
Direction de la santé publique du CIUSSS de la Côte Nord

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

©Gouvernement du Québec (2016)

